

## Encadrement et organisation d'un service

### *Les addictions en milieu professionnel : comprendre et agir*

*Directeurs(trices) techniques, administrateurs(trices), responsables de service, cheffe(s) de projets, chef(fe)s d'équipes ont un rôle essentiel et pas toujours reconnu à sa juste place dans le bon déroulement de la proposition artistique : ils (elles) sont responsables de l'organisation efficace du travail du collectif scénique.*

*Pour ce faire, ils (elles) ont besoin d'appréhender la capacité de leurs équipes à remplir leurs missions tant dans l'immédiat que sur le moyen et long terme. En développant leur aptitude à détecter les signes avant-coureurs de mal-être ou d'addiction et à réagir avant que les situations ne deviennent trop graves, ils (elles) travaillent à sécuriser et pérenniser leurs équipes.*

*Cette formation leur donne les connaissances nécessaires sur les produits et les addictions et leur fournit des outils managériaux pour appréhender les situations.*

### **A l'issue de cette formation, les participant(e)s seront en mesure de :**

- Comprendre les mécanismes des addictions
- Appréhender les signaux faibles de mal-être au sein de leurs équipes
- Réagir face à une situation à risque
- Établir une stratégie managériale face à la répétition
- Mettre en place une politique de prévention

### **Publics**

Cette formation est destinée aux responsables de structures culturelles en situation d'organisation d'équipe. Ils (elles) seront associé(e)s à un groupe d'étudiant(e)s en administration du spectacle et en direction technique en cours de formation certifiante.

### **Pré-requis**

Il existe une session annuelle. Pour candidater à la formation, il est demandé au (à la) candidat(e) de nous adresser CV et lettre de motivation sur son projet professionnel qui seront soumis à l'intervenante. Le(la) candidat(e) sera informé(e) de la réponse dans la semaine suivant sa demande.

### **Modalités pédagogiques**

La formation propose une démarche participative ; elle s'appuie sur des modalités variées : Succession de temps de travail personnel et en groupe, études de cas, exposés théoriques et méthodologiques, présentation d'expérience, échanges structurés, mises en situation, construction de solutions et d'outils.

### **Documentation**

La documentation pédagogique remise est conçue comme une boîte à outils pour agir au quotidien quelle que soit la taille du projet ou de l'entreprise.

## Evaluation

Une attestation de formation référençant les compétences acquises est délivrée à chaque participant(e) à l'issue de l'action de formation.

## Au cours de ce stage, sont notamment abordées les thématiques suivantes :

### Les addictions et produits psycho actifs

- Les produits et leur dangerosité : toxicité, potentiel addictif, modification du comportement et risque légal
- Les addictions sans produits

### Les mécanismes de l'addiction : du festif à la dépendance

- La consommation et l'usage que l'on fait du produit
- Le déni n'est pas un mensonge
- Face au déni, l'effet miroir

### Le poids du silence et ses effets sur la personne addictée

- Couvrir n'est pas protéger
- La spirale de la désocialisation

### Le rôle de l'encadrement auprès de la personne addictée et de l'équipe

- Le cadre légal et la légitimité à agir
- **Savoir réagir** face à une situation à risque : sécuriser la situation
- Ne pas laisser le silence s'installer : **l'entretien du lendemain**
- Les modalités et les conditions du retour vers le poste
- La question de l'orientation vers les soins
- Echanger et **agir avec l'équipe** concernée

### La construction d'une stratégie de prévention

- Construire un plan de communication
- Mobiliser les personnes, fédérer les énergies
- Ouvrir la parole, lever le tabou
- Animer des groupes de travail

## Intervenant

**Cédric THOULON**, consultant en management des situations complexes et enseignant à l'Ensatt.

## A Lyon – ENSATT

**Cycle de 2 journées : 14 heures**

**Calendrier : du jeudi 11 au vendredi 12 janvier 2024**

**Plein tarif : 560 euros\***

**Tarif réduit : 280 euros\*\***

\* L'Ensatt n'est pas assujettie à la TVA

\*\*Le tarif réduit est réservé aux stagiaires en autofinancement

Cette action de formation est extraite d'un parcours diplômant enregistré au RNCP, fiche 35 630. L'ENSATT est accréditée par l'HCERES et réputée satisfaire à ses obligations qualité.

Informations, réservation [claire.lescuyer@ensatt.fr](mailto:claire.lescuyer@ensatt.fr) ou 04 78 15 05 33